

## INFORMATIONS

Le Bâtiment 3, d'une surface de 850 m<sup>2</sup>, a été occupé au début de novembre 1963, permettant ainsi une large redistribution des locaux principalement pour la Division du Plancton et la Division de Chimie-Microbiologie. Ce bâtiment abrite également des locaux d'intérêt général (salles d'élevage, usine à eau distillée, bloc de microscopie électronique, etc.)

La construction du bâtiment 4, d'une superficie de 1150 m<sup>2</sup>, qui comportera, outre des laboratoires, une salle de Cours et Conférences, une salle de Travaux Pratiques, une cafeteria, et quelques chambres supplémentaires pour les chercheurs de passage, doit débiter en mars 1964.

La mise en service du chalutier "ALCIOPE" a eu lieu le 31 janvier 1964. Ce navire de 18,7 m de long, propulsé par un moteur de 200 CV, est aménagé principalement pour les recherches de Planktonologie, de Chimie et de Microbiologie. Le chalutier "ANTEDON" construit en 1958 et qui a subi un grand carénage en 1963 est plus particulièrement affecté aux recherches concernant le Benthos et la Géologie sous-marine.

Une barque à moteur de 9 m ("ARMANDIA") a été commandée et sera livrée en automne 1964, elle viendra doubler, pour les travaux les plus côtiers, la barque actuellement en service.

Le présent Bulletin renferme pour la première fois des "notes de Faunistique et de Biologie Marines de Madagascar". Le dépouillement des récoltes exécutées depuis 1961 dans la région de Tuléar (République Malgache), où le Laboratoire de Zoologie de la Faculté des Sciences de Tananarive et la Station Marine d'Endoume ont établi, conjointement, une petite Station Biologique, permet de mettre au point divers problèmes de faunistique ou de Biologie marine de cette aire tropicale. Ces notes sont élaborées, pour la plupart, à Marseille, où les récoltes sont centralisées d'une part, et où les possibilités de bibliographie sont plus nombreuses d'autre part. La parution des Travaux de la Station Marine de Tuléar étant relativement lente, il a paru préférable de publier ces notes dans le présent Bulletin dont les fascicules paraissent de façon plus régulière.

En 1964 comme en 1963, la Station Marine d'Endoume recevra de la Délégation Générale à la Recherche Scientifique (COMEXO), au titre de la Convention 61 FR 017, des crédits substantiels sur divers postes dont les plus importants sont : le personnel, le matériel, le fonctionnement, les missions, les publications. Cet effort, poursuivi depuis 1961, porte ses fruits et n'exclut pas la contribution que la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur continue à apporter au fonctionnement du Centre d'océanographie de Marseille, tant pour le fonctionnement, l'équipement et le personnel, que pour les constructions de bâtiments nouveaux, où le Ministère de l'Education Nationale est seul à intervenir.

J.M. PERES  
Directeur